

# APPEL À CANDIDATURE

## DEVENEZ « UN RELAIS DU COMPOSTAGE » EN LOZÈRE !

Les collectivités des 3 Programmes Locaux de Prévention des Déchets de la Lozère vous proposent des journées de formation gratuites pour devenir « Relais du compostage ». Cette formation a pour but de perfectionner votre pratique, partager votre expérience, promouvoir et conseiller vos voisins sur le compostage.

Près du tiers des déchets que nous produisons est de nature organique, facilement valorisable sur place, grâce au compostage ! C'est pourquoi des composteurs, à prix réduit, sont proposés par les collectivités des Programmes Locaux de Prévention des Déchets. Des composteurs collectifs sont également installés dans les villages, les campings, les établissements scolaires,...

Pour pérenniser cette pratique, nous souhaitons maintenant aller plus loin et former des Relais du compostage. Lors de ces formations, des professionnels du compostage individuel et collectif partageront leurs connaissances sur :

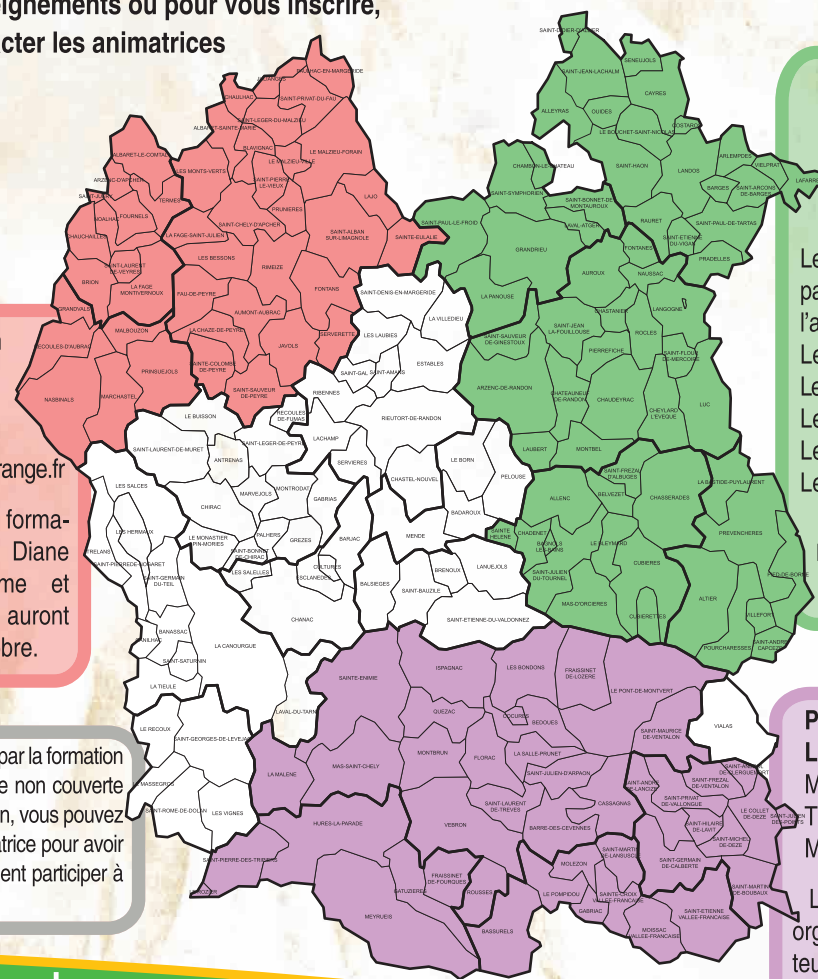
- les différents types de compostage,
- le démarrage, l'entretien et le suivi d'un composteur,
- l'utilisation du compost,
- la réglementation et la gestion des déchets,
- comment éviter tout désagrément,
- comment communiquer sur cette pratique.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez contacter les animatrices des Programmes :

**Programme de Prévention Nord-Ouest Lozère**  
Diane GAUDRIALT  
Tél : 06.37.83.23.97  
Mail : dg.sivom.montagne@orange.fr

Les différentes sessions de formations seront animées par Diane l'animatrice du Programme et maître composteur. Elles auront lieu au cours du mois d'octobre.

Pour les personnes intéressées par la formation mais habitant sur une commune non couverte par un Programme de Prévention, vous pouvez néanmoins contacter une animatrice pour avoir des informations et éventuellement participer à une de leurs formations.



**Programme de Prévention Nord-Est Lozère/ Haut-Allier**  
Amandine PIERRE-LOTI  
Tél : 04.66.46.45.15  
Mail : loti.a@villefort-cevennes.com

Les journées de formation seront animées par Marie-Laure, maître composteur, de l'association « En chemin » :  
Le 5 septembre à Grandrieu  
Le 12 septembre à Châteauneuf de Randon  
Le 19 septembre à Langogne  
Le 3 octobre à Bagnols les Bains  
Le 10 octobre à Villefort

Pour plus d'informations : rdv sur la page Facebook du Programme de réduction des déchets Est Lozère & Haut-Allier.

**Programme de Prévention Sud Lozère**  
Marion POUGET  
Tél (accueil) : 04.66.45.62.64  
Mail : mp-meyrueis@wanadoo.fr

Les sessions de formations seront organisées avec Marion, Maître composteur et animatrice du Programme à partir du mois de Septembre.

Pour tous renseignements, contactez-nous :

- ... au numéro vert : 0800 88 12 05 (appel gratuit)
- ... par mail : baptistou.tri@sdee48.fr
- ... sur le site internet : [www.observatoire-dechets-48.fr](http://www.observatoire-dechets-48.fr)

# le journal du tri



Communiquer pour mieux trier - N°16 - juin 2015

## OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES DECHETS

Dans le cadre du suivi du Plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux, il a semblé indispensable de mettre en place sur le département de la Lozère un observatoire des déchets ménagers et assimilés. Le SDEE, qui assure la compétence « Traitement » sur l'ensemble du département, est apparu comme l'acteur privilégié pour cette opération. Il représente également l'ensemble des collectivités lozériennes à compétence « Collecte » auprès des différents éco-organismes nationaux, qu'il s'agisse de filières en place (Eco-Emballages, Ecofolio, Ecologic, Corepile, Eco-Mobilier) ou en projet (déchets dangereux, bouteilles de gaz, ...). L'observatoire est opérationnel depuis fin 2013, en partenariat avec l'ADEME et le Conseil départemental et permet de connaître les pratiques locales mais surtout d'échanger les expériences, de les mutualiser et aussi de faire émerger les solutions des collectivités pour améliorer la gestion des déchets.

[www.observatoire-dechets-48.fr](http://www.observatoire-dechets-48.fr)

Un site internet dédié sera également mis en ligne en juillet pour développer le partage et la connaissance des résultats.

Ce site se veut un outil de communication par l'intermédiaire duquel l'observatoire va pouvoir informer les Lozériens de ses actions, des chiffres liés à la gestion des déchets, mais également transmettre de l'information pratique et utilisable pour les particuliers, les enseignants et les professionnels (consignes de tri, géolocalisation des points de collecte, horaires d'ouverture des équipements...).

### ● Editorial

Le projet de loi « Transition Énergétique pour la Croissance Verte », devrait être voté avant l'été et permettra une avancée nécessaire dans la gestion des déchets en France : réduction des déchets à la source, lutte contre le gaspillage alimentaire, développement du recyclage et de l'économie circulaire, diminution importante du recours à l'enfouissement, autant de mesures indispensables pour préserver notre environnement.

Les biodéchets, qui représentent 30% des ordures ménagères, sont également au cœur du débat. Difficiles à traiter une fois mélangés aux ordures, ils sont simples à réduire à la source notamment en installant un composteur individuel ou collectif.

Face à ces enjeux, le SDEE lancera cet été le site internet de l'observatoire départemental des déchets qui permettra à chacun d'entre nous d'être sensibilisé, mieux informé pour mieux trier. En 2015 plus que jamais, réduisons, trions, compostons et valorisons nos déchets !

Jacques Blanc  
Président du SDEE

### ● Baromètre 2013/2014

- > Emballages  
1 873 tonnes ↑ 2%
- > Verre  
2 684 tonnes ↑ 11%
- > Papier  
1 579 tonnes ↓ 10%
- > Ordures ménagères  
23 796 tonnes ↑ 1%

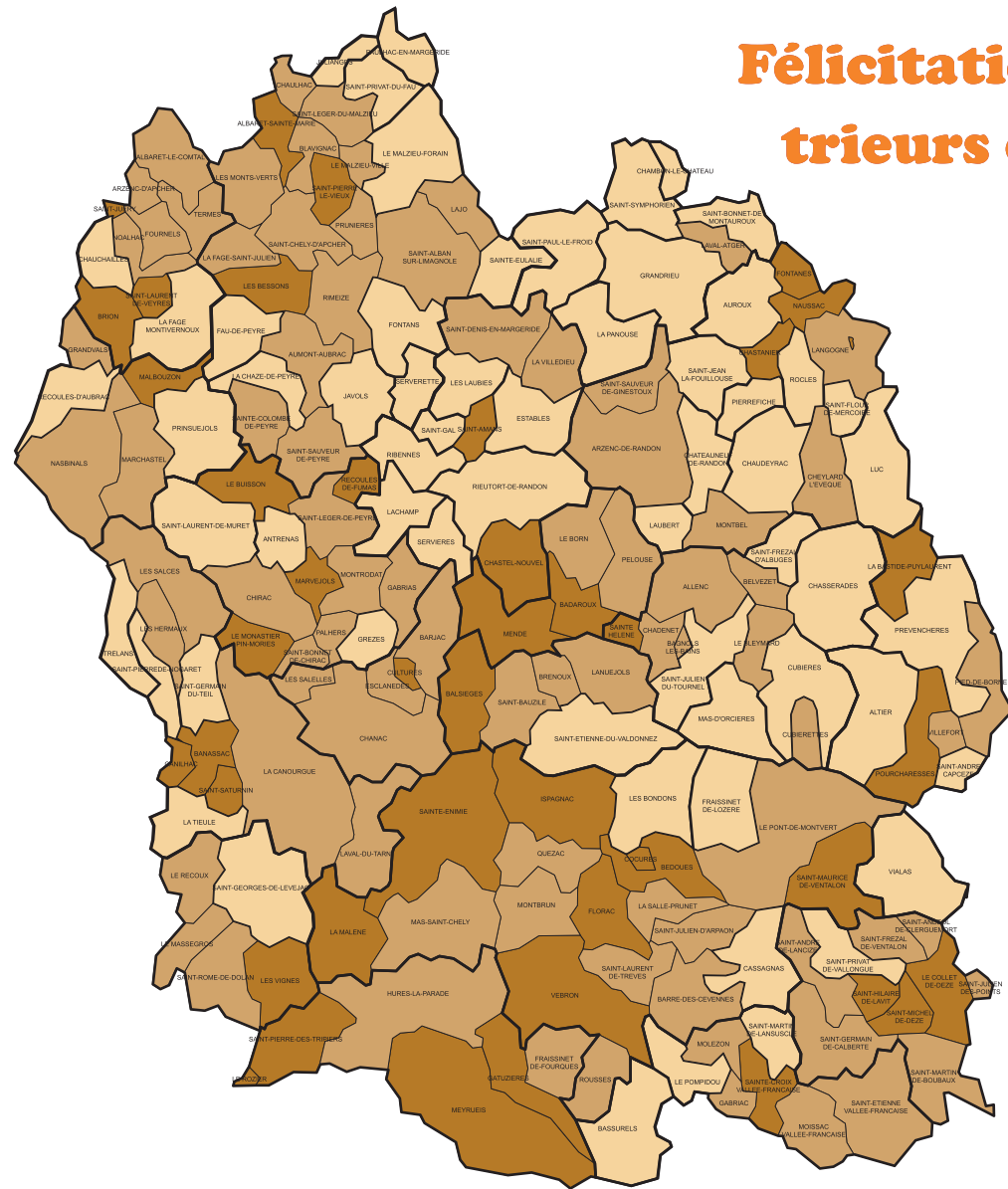


le journal du tri  
est édité par le SDEE de la Lozère  
12 bd Henri Bourmilon - 48000 Mende  
Directeur de la publication : Jacques Blanc  
Comité de rédaction : J. Ferrier, C. Molines-Chapon,  
L. Llinas, G. Garrel, D. Magne  
Crédit photos : SDEE, Eco-Emballages, ADEME, CG48  
Maquette : G. Garrel  
Tirage : 35 000 exemplaires - Papier recyclé  
Impression : Imprimerie des 4  
Juin 2015  
ISSN 1961-6031

PROTEGER L'ENVIRONNEMENT,  
plan départemental des déchets  
C'EST NATUREL!



## Félicitations aux meilleurs trieurs du département



Le tri du verre, du papier et des emballages réalisé par les habitants en 2014 a permis de collecter et recycler 5 347 tonnes de déchets, ce qui représente en moyenne sur le département 53,3 kg/hab (la moyenne nationale est de 59,7 kg/hab).

### Performances de tri en 2014 en kg/hab

- + de 60 kg
- Entre 40 et 60 kg
- de 40 kg

## Mise aux normes des déchèteries

Des déchèteries vieillissantes, de plus en plus de filières pour les déchets, de nouvelles normes de sécurité... La fréquentation des déchèteries s'accroît régulièrement et ces dernières collectent plus de 30 % de nos déchets. Sur ces installations accueillant du public, les chutes constituent la première cause d'accident, pour certaines mortelles. Des obligations réglementaires ont donc été imposées aux gestionnaires et ont poussé le département à initier un dispositif visant à rénover son parc de déchèteries. Ce dernier a pour objectif d'améliorer les conditions de sécurité des agents et des usagers avec notamment la mise en place progressive de nouveaux garde-corps dont certains peuvent être compatibles avec le déchargement des objets lourds ou encombrants comme les gravats ou les déchets verts. Ces rénovations permettront également de s'adapter à la mise en place de nouvelles filières (bois, mobilier, plâtre...) et de développer le recyclage et la valorisation des déchets.

### Pensez aussi à réduire vos déplacements en déchèterie

Quelques alternatives existent pour limiter notre production de déchets encombrants par exemple :

- faites reprendre votre électroménager, vos meubles ou matelas par votre fournisseur
- favorisez la réparation de votre électroménager dans la mesure du possible
- préférez la tonte avec « mulching » pour supprimer les tontes
- broyez vos déchets verts pour pailler votre jardin ou compostez-les



Sept déchèteries ont été rénovées en 2014 : Aumont Aubrac, Florac, Le Maizieux, Le Pont de Montvert, St Alban sur Limagnole, St Chély d'Apcher et Ste Enimie. Pour 2015, les travaux se terminent à la déchèterie du Valdonnez et les études de Ste Croix Vallée Française et de Villefort sont en cours.

## TRI et RECYCLAGE, les entreprises aussi jouent le jeu !

Les consommateurs jugent souvent être les seuls à faire des efforts de réduction ou de tri des déchets. Mais les fabricants participent également à l'éco-conception de leurs emballages et financièrement via le point vert , ce dernier pouvant être assimilé à une taxe, modulable selon les efforts de réduction ou de recyclabilité de l'emballage.

**566** millions d'euros versés aux collectivités Françaises en 2013 pour participer à la collecte, au tri et au recyclage

**Elles participent au financement du service**

**BONUS**

- 8% sur la taxe pour des actions de prévention
- 8% pour des messages de sensibilisation au geste de tri

**MALUS**

- +50% pour les emballages perturbateurs (ex. : bouteille en verre avec bouchon céramique ou porcelaine)
- +100% pour les non valorisables (ex. : pot en céramique ou en grès)

**Elles sont incitées financièrement à réduire le poids et le nombre d'emballages !**

**Elles réduisent leurs emballages à la source**

Diminution du poids des emballages

1997 : **84 kg/an/hab**

2014 : **75 kg/an/hab**

**1,03€ SANS CARTON D'EMBALLAGE**

**NOUVEAUX DÉODORANTS compressés**

**AUTANT D'UTILISATIONS AVEC MOINS D'EMBALLAGE**

**17** milliards d'emballages porteurs d'une consigne de tri en 2014

**Elles informent le consommateur**

**PENSEZ AU TRI !** ENSEMBLE RÉDUISONS L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EMBALLAGES

BARQUETTE ET FILM PLASTIQUE À JETER

ÉTUI CARTON À RECYCLER